

tions n'est pas la chose la plus facile au monde. On m'a représenté, de divers côtés, que l'œuvre de cette société, bien qu'elle ne soit pas appréciée du public en général, est une œuvre scientifique très nécessaire. Tout bien pesé, j'ai cru qu'il valait mieux accorder l'allocation ordinaire de \$2,000.

L'hon. M. OLIVER: Dans cette circonstance, on renverse une idole. Nous comptons que le ministre des Finances ne se laisserait pas détourner d'une politique d'économie, compatible avec une administration efficace. Le comité, j'en suis sûr, regrettera d'entendre l'aveu que mon honorable ami fait ce soir, et d'apprendre que le Trésor n'est pas en sûreté, comme nous le croyions.

Port de Vancouver.—Améliorations, \$111,000.

L'hon. M. REID: Ce crédit servira à la construction des nouveaux hangars, sur les quais de Vancouver. Le ministre des Travaux publics y a construit un quai, sur lequel un grand élévateur a été érigé. Un hangar est déjà construit d'un côté, et le ministre en érige un autre absolument semblable. Celui de l'an dernier est rempli de marchandises de toutes sortes, si bien que la commission du port a dû refuser d'en recevoir d'autres. Pour remédier à la situation, elle demande la construction d'un nouveau hangar. Dans un rapport daté du 29 mars 1917, l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics recommande qu'un hangar de bois de 900 pieds de longueur par 87 pieds 8 pouces de largeur, soit érigé au prix estimatif de \$78,500. Dans un autre rapport daté du 14 juin 1917, il déclare qu'il ne peut estimer à moins de \$100,000 le coût d'un hangar de 1005 pieds de longueur par 92 de largeur, muni de bureaux, y compris l'éclairage, le drainage, la plomberie, etc. L'automne dernier, lorsque j'ai visité Vancouver, j'ai vu ce quai, qui est très beau et sur lequel il y a un élévateur et un hangar. Je sais que ce nouveau hangar est indispensable et que les habitants de Vancouver ont insisté afin qu'il soit érigé. C'est pourquoi nous nous mettons à l'œuvre, cette année.

L'hon. M. PUGSLEY: Je regrette que le représentant de Vancouver (M. Stevens) soit absent, car je voulais l'interroger sur l'emplacement de ce quai et savoir si c'est ce terrain dont il parlait il y a quelque temps, lorsqu'il disait qu'il avait été donné à loyer ou vendu à M. Kelly. Est-ce ce terrain?

L'hon. M. REID: Le terrain a été acheté il y a trois ou quatre ans, de la Hastings Shingle and Mill Company et de la Cana-

[L'hon. sir Thomas White.]

dian Pacific Lumber Company. Le ministre des Travaux publics a ensuite érigé ce grand quai. Pus tard, le ministre du Commerce a construit un gros élévateur à l'extrémité donnant sur le rivage. Après la construction du quai, un hangar de 676 pieds de longueur par 75 pieds 8 pouces de largeur, a été érigé. Ce hangar est entièrement rempli. Le sous-ministre me dit que l'on a entassé de la marchandise tout le long de l'autre côté du quai, et que ce nouveau hangar est érigé pour recevoir ce surcroît d'effets à transporter.

L'hon. M. PUGSLEY: Il est quelque peu anormal que le ministre des Travaux publics construise le quai, tandis que le ministère du Commerce érige l'élévateur.

L'hon. M. REID: L'élévateur est érigé sur la partie du quai qui touche à la terre. Le quai se prolonge de 800 pieds.

L'hon. M. PUGSLEY: Qu'elle est la raison d'être d'une pareille innovation, et comment se fait-il que le ministère du Commerce se soit chargé de la construction de cet élévateur?

L'hon. M. REID: L'honorable député se rappellera sans doute qu'à part celui de Vancouver, le ministère du Commerce s'est lui-même chargé de faire ériger trois ou quatre élévateurs dans les provinces de l'Ouest.

L'hon. M. PUGSLEY: A-t-il un personnel d'architectes?

L'hon. M. REID: La commission des grains avait fait tracer les plans par les soumissionnaires.

L'hon. M. PUGSLEY: Il semble irrégulier qu'un département qui, d'ordinaire, n'a pas à s'occuper de la construction de bâtiments publics, s'engage tout à coup dans cette voie. Les entreprises de cette sorte m'ont toujours semblé être du domaine exclusif du ministère des Travaux publics, sauf que, bien entendu, le département des Chemins de fer pourrait fort bien, ayant le personnel voulu, se charger de la construction d'élévateurs. Depuis quand l'élévateur en question est-il terminé?

L'hon. M. REID: Depuis à peu près dix-huit mois.

L'hon. M. PUGSLEY: Le fait de l'avoir construit a-t-il amené du grain à Vancouver?

L'hon. M. REID: Pas beaucoup.

L'hon. M. PUGSLEY: Y a-t-il du grain d'emmagasinage dans cet élévateur?